

## Pourquoi n'êtes-vous pas encore membre du CREGG ?

Pour rester maître de sa pratique libérale il faut adhérer au CREGG, ce qui permet :

- Un accès à une formation de qualité réalisée par les différentes commissions.
- Un contact privilégié avec les responsables de l'industrie pharmaceutique et les fabricants de matériel.
- Faire partie du plus important groupe européen de spécialistes ayant un exercice libéral, avec un vrai secrétariat électronique (Cregg.org)

Votre adhésion permettra de participer aux différentes commissions et activités de ces dernières qui sont les suivantes :

- **Cancérologie** avec des fiches pour les RCP et la revue Cancéro Digest.
- **Endoscopie** avec une formation sur le cochon lors des journées régionales et nationales du 24 et 25 septembre 2010 à Paris, des séances de formation sur la vidéocapsule et un observatoire sur la vidéocapsule colique.
- **Imagerie** avec les Echo-Centers présents lors de toutes les réunions régionales et nationales.
- **Informatique** avec deux logiciels Easy PP et MEGHE d'évaluation professionnelle.
- **MICI** avec l'édition de fiches pratiques sur les voyages, les vaccinations, les mots pour le dire, l'endoscopie, les droits sociaux, les MICI chez les enfants, les corticoïdes, l'alimentation, l'organisation d'une réunion régionale.
- **Nutrition et motricité** avec une deuxième journée nationale le 12 juin 2010 et de multiples fiches sur l'eau, les régimes... (15 fiches à ce jour).
- **Hépatologie** avec les Web Conférences et le Forum d'hépatologie en décembre 2010.
- **Proctologie** avec possibilité de plusieurs formations pour les libéraux en France et en particulier les 03 et 04 septembre 2010.
- **Prévention des cancers digestifs par endoscopie** avec une deuxième journée d'information le 30 mars 2010, qui a eu un grand succès médiatique et qui porte ses fruits tous les jours.
- **Fiscalité, gestion, retraite, juridique.**
- **Acquisition et entretien d'un plateau technique performant.**
- **Photothérapie et photodiagnostic** avec participation à des observatoires et protocoles nationaux et européens.

Pour devenir membre, il vous suffit d'adresser un chèque de 80 €, libellé à l'ordre du CREGG et accompagné du coupon réponse au :

**Secrétariat technique du CREGG**  
**23 cours Gouffé**  
**13006 MARSEILLE**

Rejoignez nous au sein du CREGG pour défendre la médecine libérale qui est actuellement menacée.

Jean Marc CANARD  
Président du CREGG

---

### Coupon réponse

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....  
.....

Téléphone : ..... Fax : ..... Email : .....